Legs de Compétences entre Agents Publics normands

Service déconcentré -

Plateforme d'appui interministériel à lagestion des ressources humaines -

2021



legs

Découvrez LeCAP normand un dispositif régional commun aux 3 versants de la Fonction publique qui vise à promouvoir la transmission des compétences entre les agents publics. Cette démarche présente le principe des cercles de compétences pour apprendre à transmettre et le rôle des référents.

Compétences
Normandie
Fonction publique de l'Etat

Description du projet

Le projet porte sur la mise en place d'un groupe inter fonction publique normand coordonné par la préfecture de région et le SGAR autour de représentants des trois versants de la fonction publique (ANFH, Ville de Rouen, CNFPT), prêts à réaliser une expérimentation permettant d'identifier, de valoriser et de transmettre des savoirs faire portés par des agents qui n'ont pas l'occasion de le faire actuellement dans la seconde ou dernière partie de leur carrière (dans la perspective de la retraite, d'une reconversion, etc.). Cette démarche permet à l'employeur de maintenir l'engagement des agents et de sauvegarder le patrimoine des compétences au sein des services.
Le projet se matérialise par différentes actions : séminaire de lancement de la démarche, formations-actions d'agents volontaires, formation de référents « legs de compétences », réalisation d'un guide méthodologique et de supports de communication sur la démarche. Il est également prévu un kit

d’entretien à l’issue d’une formation-action legs avec le N+1 et le service RH et d’une trame de plan d’action qui pourra être entendu parle management intermédiaire et le service RH.
Un webinaire organisé le 22 septembre présente cette démarche et le principe des cercles de compétences pour apprendre à transmettre ainsi que le rôle des référents "leCapNormand" dans l'animation de ces cercles de compétences.

Cliquez sur l'image pour déclencher la vidéo



Objectifs et finalités

Le projet vise à proposer un cadre à l’ensemble des employeurs (Etat, collectivités, hôpitaux) rencontrant des difficultés dans la gestion de la dernière partie de carrière de leurs agents publics.
Les objectifs sont de plusieurs ordres :

1. Objectifs concernant l’accompagnement des agents en dernière partie de carrière

- Valoriser les actes de transmission des compétences
- Renforcer l’engagement professionnel de cette catégorie d’agents
- Lier le legs avec l’accompagnement à la reconversion professionnelle
- Lutter contre les difficultés du management intermédiaire et favoriser le legs entre pairs

2. Objectifs visant à la pérennisation ou au renfort des compétences dans les services

- Limiter « l'évaporation » des compétences au sein des directions et services (celles provenant de l'expérience et des fonctionnements dits invisibles)
- Limiter la mise en tension de certains métiers
- Valoriser les savoirs et les compétences au sein des services et les reconnaître
- Sauvegarder des savoirs spécifiques et rares et former les nouveaux arrivants et des pairs, préparer le legs de son patrimoine de compétences
- Sécuriser la continuité du service rendu par l'agent après son départ
- Lier tutorat et apprentissage avec legs des compétences, prendre en compte l'histoire des services

3. Objectifs visant à renforcer la QVT

- Travailler par ce projet sur les compétences à développer tout au long de la vie, en ciblant mieux les actions de dernière partie de carrière.
- Accompagner les futurs « jeunes retraités » pour construire les dernières étapes (existant : formation du projet du retraité)
- Renforcer le sens au travail à cette étape de carrière en retravaillant les compétences et connaissances acquises au cours de la carrière
- Renforcer l'estime de soi des agents en dernière partie de carrière

Les livrables de ce projet sont :
- la création d'actions



d'accompagnement à la transmission de compétences pour des agents en dernière partie de carrière ou seconde partie de carrière. 6 sessions de 3 jours dédiées à des agents volontaires seront financées dans le cadre de ce projet, réparties sur le territoire et ouvertes à des agents des 3 versants pour construire leur legs de compétences. 6 sessions d'une journée viendront par la suite les aider à la transmission de ce legs.
- la création de la mission de référents legs de compétences au sein des services partenaires du projet et former ces référents à l'animation de la transmission de compétences. Un guide méthodologique sera créé à cette fin.
- un séminaire de lancement avec production de contenus
- un kit de communication à destination des agents pour transmettre leurs compétences dans leurs structures professionnelles ou en-dehors, par exemple à des agents d'un autre versant de la FP ou dans le secteur associatif
- la création d'une valorisation cérémonielle ou ritualisée de la transmission (avec reconnaissance du legs sous différentes formes de type vidéos, certificats, blasons, etc…)